ACCOMPAGNEMENT APA

UN ÉLARGISSEMENT DE LA PRISE EN CHARGE GLOBALE **EXPERF**

01 NOTRE AMBITION

Prévenir la sédentarité et promouvoir un mode de vie actif, adapté aux capacités du patient, dès le début du parcours de soins.

Améliorer sa qualité de vie en lui mettant à disposition le plus tôt possible, un service support complémentaire prenant en compte la dimension physique.

02 NOTRE ENGAGEMENT EN PRATIQUE

Formées à la sarcopénie, **les Équipes EXPERF sensibilisent et conseillent le patient** sur l'importance de maintenir un niveau d'exercice minimum, à partir des activités de la vie quotidienne

EXPERF s'est également entouré de professionnels, enseignants en APA, afin de proposer des séances d'APA à ses patients*

Réalisation d'un **bilan individuel par l'enseignant APA** afin d'évaluer les capacités du patient.

Prise en charge par EXPERF de 5 séances, à domicile ou en collectif, dispensées par un enseignant titulaire d'une licence en APA.

Une séance par semaine avec, dans l'intervalle, un programme d'exercices simples et adaptés, à réaliser en autonomie.

Personnalisation de l'accompagnement lors de séances individuelles ou collectives, avec pour objectif l'autonomisation du patient.

© Groupe EXPERF/AIXPERF, Juin 2019

* Conditions d'éligibilité : sont concernés tous les patients sarcopéniques pris en charge par EXPERF, et atteints d'un cancer nécessitant une prise en charge multimodale au travers d'une nutrition artificielle adaptée (entérale ou parentérale) couplée à la pratique d'une APA.

experf

Professionnels de Santé à Domicile